

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 29 avril 2026

**DÉSIGNATIONS DES
DÉLÉGUÉS QUI
SIÈGERONT À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE
L'ETABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER DE
LA HAUTE-SAVOIE**

Convocation du : 23 avril 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Cristian GUERET, Carole DARCY, Thierry BOUVET, Guillaume MATHELIER, Gabriel DOUBLET, Nadia MUGNIER, Maxime GACONNET, Amine MEHDI, Nastia OUEJDOUNI, Christophe BORREL, Radjaa MEHDI, Samir BASSIM, Sara SHALA-MALOKU, Steve BONNARD, Ferial DJAFFALI, Sébastien LESAGE, Christophe MAYCA, Charline CHÉNOT, Stéphane HAMZA, Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ, Cüneyt YESILYURT, Anne-Marie BRDAR, Denis SERVAGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Claude ANTHONIOZ ROSSIAUX, Nicolas TEREINS, Sandra SALVATGÉ, Antoine BLOUIN, Jean-Paul BOSLAND, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Nadège ANCHISI, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean COMBETTE, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER, Eddy BARONNET, Christine MOUCHET, Christophe CALLAY, Coralie FERNEX, Johann BONTEMPS, Christiane CHAVANNE, Jean-Marc CHEVALLEY

N° CC_2026_0057

Représentés :

Chadia LIMAM par Maxime GACONNET, Anissa HADDAD par Ferial DJAFFALI, Joseph FAVRE par Dominique LACHENAL, Rosanna DULLAART par Denis SERVAGE, Anne VINDEVOGEL par Bernard BOCCARD

Excusés :

Isabelle VINCENT

Vu l'arrêté préfectoral de création de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie en date du 23 décembre 2003 n°2003-2914 ;

Vu les statuts de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie et notamment ses articles 8 et 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie et notamment l'article 10 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire approuvant l'adhésion d'Annemasse – Les Voirons Agglomération à l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

Suite au renouvellement général des Conseils municipaux des communes membres et du Conseil communautaire ;

L'EPF 74 est un établissement public qui agit pour les collectivités membres par un soutien opérationnel et financier afin de mettre en application leurs stratégies foncières d'aménagement du territoire (conseil en stratégie foncière, portage foncier, ...).

Il convient de désigner les représentants d'Annemasse Agglo auprès de cet établissement, soit 7 délégués

titulaires et 7 délégués suppléants pour siéger à son assemblée générale et de proposer 4 titulaires et 4 suppléants (issus des délégués titulaires et suppléants) pour siéger au Conseil d'administration.

Le choix de l'organe délibérant doit porter sur des conseillers communautaires.

Les délégués sont désignés au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. A égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

En application de l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PROCÉDER à la désignation de 7 délégués titulaires et de 7 délégués suppléants pour siéger à l'assemblée générale de l'EPF 74 afin de représenter la Communauté d'Agglomération, et de proposer 4 représentants titulaires et 4 suppléants pour siéger au Conseil d'administration de l'EPF 74 comme suit :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1- Denis MAIRE 2- Bernard BOCCARD 3- Amine MEHDI 4- Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI 5- Johann BONTEMPS 6- Denis SERVAGE 7- Christine BURKI	1- Dominique LACHENAL 2- Guillaume MATHELIER 3- Danielle COTTET 4- Christophe MAYCA 5- Anne-Marie BRDAR 6- Pascale PELLIER 7- Maxime GACONNET
Proposition de 4 représentants titulaires au CA : choisis parmi les 7 titulaires et suppléants 1- Denis MAIRE 2- Bernard BOCCARD 3- Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI 4- Christine BURKI	Proposition de 4 représentants suppléants au CA : choisis parmi les 7 titulaires et suppléants 1- Amine MEHDI 2- Denis SERVAGE 3- Johann BONTEMPS 4- Maxime GACONNET

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.